

## Article

---

« Essai d'explication de quelques redoublements en syntaxe du québécois : l'interrogatif-indéfini »

Jean-Marcel Léard

*Revue québécoise de linguistique*, vol. 11, n° 2, 1982, p. 127-150.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602491ar>

DOI: 10.7202/602491ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

ESSAI D'EXPLICATION  
DE QUELQUES REDOUBLEMENTS  
EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS:  
l'interrogatif-indéfinit\*  
Jean-Marcel Léard

## 1. Introduction

1.1 Par rapport au français standard, auquel on fait généralement référence pour l'identification des faits à étudier, le franco-qubécois possède quelques caractéristiques connues, qui ont spontanément retenu l'attention des linguistes. Cependant le fait de retenir seulement et surtout les faits différents ne va pas sans poser quelques difficultés méthodologiques pour le structuraliste. Tentant de mettre en évidence, d'un point de vue structural et diachronique, les mécanismes de développement qui ont

---

\* Cette étude a été préparée pour communication au XVI<sup>e</sup> Congrès de linguistique et philologie romanes, Palma de Majorque, avril 1980. Elle paraîtra dans les *Actes du Congrès*. Diverses modifications y ont été apportées.

Depuis cette date, nous avons réalisé l'étude annoncée sur le problème du relatif: "Essai d'explication de quelques faits de syntaxe du québécois: le relatif en diachronie structurale", qui doit paraître en 1982 dans P. Martel, *Etudes de linguistique québécoise*. On trouvera une analyse globale de l'évolution de *qui/que/quoi* relatif et interrogatif dans J.-M. Léard, "Système et variation: des solutions différentes à un même conflit comme explication de la variation", paru dans les *Actes de la IV<sup>e</sup> Conférence internationale sur les méthodes de recherche en dialectologie*, Université de Victoria, juillet 1981.

pu mener d'un système à l'autre, nous devons étudier dans son ensemble le système québécois et y inclure des faits connus du français, et surtout du français populaire. Nous ne ferons donc la différence entre les deux systèmes qu'accessoirement, en indiquant surtout que des solutions différentes ont été apportées aux mêmes difficultés. Enfin, en excluant l'étude des relatives et des exclamatives, nous faisons disparaître quelques éléments de la preuve, mais aussi, et c'est pour nous plus regrettable, quelques faits pour lesquels l'explication vient spontanément. Cette étude doit apparaître comme s'appuyant sur des données théoriques antérieures (Léard, 1978), mais aussi comme partie d'une explication plus vaste des faits de subordination en québécois (*quand que, comme que / quand est-ce que, quand c'est que / pour qui c'est que, à qui que* relatifs).

1.2 Il y a des cas connus où le redoublement des formes, parfois possible en français, apparaît généralisé en québécois. Ces faits ont été analysés récemment par des collègues générativistes. Une étude concernait le statut de *c'est, est-ce* et leur redoublement (Lessard, 1978) et l'autre abordait le redoublement de *qui* (Lefebvre, 1979). Comme on le verra, nos hypothèses s'appuient sur la sémantique générale (présupposition, thématisation, focalisation)<sup>1</sup>, sur le système sémantique de la morphologie et

---

1. Nous ne prétendons pas ici régler la question de la différence sémantique entre chacun des paradigmes qui apparaît dans notre liste en 5. Ce que nous disons est cependant précis: le jour où *qu'est-ce qui* et *qu'est-ce que* — qui indiquaient au départ que le contenu du prédicat et l'existence d'un sujet ou d'un objet encore à définir étaient connus (présupposés) — ont remplacé *qui* (sujet inanimé) et *que*, il a fallu recourir à d'autres mécanismes. Sémantiquement donc, les diverses variantes ne sont pas équivalentes:

- (i) Qui vient?
- (ii) Qui est-ce qui vient?
- (iii) C'est qui qui vient?

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

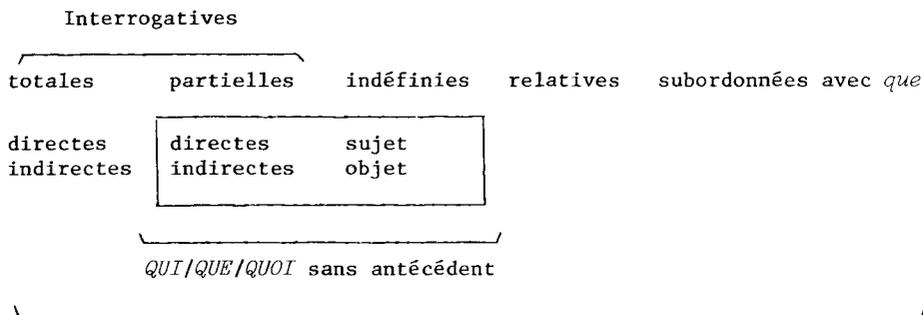
sur ses variations en diachronie pour expliquer les faits. Elles sont, par choix théorique, fort différentes des leurs, syntaxiques. Nous nous appuyons sur des principes guillaumiens que nous pensons moins descriptifs et plus explicatifs, ou en tout cas moins arbitraires, expliquant le pourquoi plus que le comment. Mais cela nous impose aussi l'étude simultanée de *qui* et de *c'est*. Enfin, notre analyse pourrait apparaître comme un complément aux approches sociologiques (Kemp, 1979) qui, décrivant les variations d'un système, n'abordent pas les fondements sémantiques et ne cherchent pas à comprendre pourquoi des formes concurrentes apparaissent dans le système en synchronie.

1.3 La difficulté d'une analyse globale, en principe nécessaire, est évidente. Nous abordons l'interrogation directe et indirecte partielle et les indéfinies (ou relatives sans tête nominale), soit les cas où *QUI/QUE/QUOI* apparaissent sans antécédent. Pour justifier ce choix, et exclure des types de phrases très proches, nous avons recours à l'argument de nécessité, ou à différents arguments jugés forts par d'autres (Bonnard (1961), Moignet (1967), Martin (1967) pour les relatives, Danjou-Flaux et Dessaux (1976) pour les interrogatives totales) qui arrivent à des coupures semblables du domaine, laissant aux exclamatives un statut assez ambigu (Obenauer (1977, p. 313); Moignet (1974, p. 193)). Étudiant les phrases que la morphologie rapproche, mais aussi le type, nous excluons celles que le type seul ou la morphologie seule rapproche, concevant cependant l'intérêt de l'insertion des exclamatives dans une telle étude. En tableau:

---

(iv) Qui c'est que c'est qui vient?

C'est là que le recours à la présupposition, à la thématisation, à la focalisation apparaît nécessaire.



exclamatives

"Si c'est beau!"      "(Qu'est-) ce que c'est beau!"      "Que c'est beau!"

Nous ne pouvons que rappeler ce fait de sémantique ou de linguistique générale qui rapproche dans différentes langues interrogatif, indéfini, relatif, exclamatif ainsi que nominalisation, interrogation et exclamation.

## 2. Résumé des hypothèses guillaumiennes

2.1 Nous adoptons sans discussion l'hypothèse guillaumienne développée par Gérard Moignet (1967) et exploitée pour l'analyse diachronique du français par Robert Martin (1967). Simple et explicative, elle pose:

1) qu'il existe en français deux types de pronoms: le paradigme *QUI/QUE/QUOI*, avant virtuel de tous les autres pronoms qui sont donc des après non virtuel *qui* est virtuel et antérieur à *il, quelqu'un, celui...*

2) qu'à l'intérieur de ce paradigme *QUI/QUE/QUOI* existe une opposition fondamentale entre formes prédicatives et formes non prédicatives. Les formes prédicatives équivalent au substantif et fonctionnent comme des formes nominales dont elles ont les caractéristiques: même forme pour tous les emplois, capacité de constituer une phrase, etc. Les formes non prédicatives fonctionnent comme constituant du syntagme verbal et possè-

dent, comme le pronom personnel, une variation morphologique qui marque la fonction. La morphologie ne séparant pas clairement les faits du système, nous représenterons par des majuscules les formes prédicatives *QUI/QUOI* et par des minuscules les formes non prédicatives *qui/que*.

2.2 Ce schéma élémentaire peut être sollicité pour différents emplois. En tant que forme virtuelle et vide du nom, le paradigme *qui/que/quoi* peut jouer en effet le rôle de pronom indéfini (paraphrasable par *tout ce que, toute personne qui...*) ou d'interrogatif. Ces emplois sollicitent plus l'aspect virtuel du paradigme que l'emploi relatif, où le nominalisateur, sémantiquement vide, représente son antécédent dans la position adjectivée. En outre les emplois interrogatifs-indéfinis sans antécédent (*QUI/QUOI*), sont liés aux formes prédicatives qui opposent les traits [ $\pm$ humain] (ou [ $\pm$ animé]). Les emplois relatifs sont liés aux formes non prédicatives qui opposent les fonctions sujet et objet (*qui/que*), sauf après préposition<sup>2</sup>.

2. Nous abordons dans les articles mentionnés en 1. le problème du *QUI* relatif, exigé pour des raisons syntaxiques (la préposition, non prédicative). L'histoire du relatif français n'est que l'histoire du recul de *QUI* et *QUOI* (et du maintien de *qui* et *que*), comme l'histoire de l'interrogatif n'est que l'histoire du recul de *que* au profit de formes prédicatives ou disjointes. Ainsi *QUI* et *QUOI*, syntaxiquement adéquats dans le relatif, y sont inadéquats sémantiquement (ils déclarent l'indéfini et le virtuel). A l'inverse, *QUOI*, dans le système de l'interrogatif indéfini, est sémantiquement adéquat pour certaines fonctions (objet direct) mais syntaxiquement inadéquat (trop prédicatif, devant le prédicat verbal).

Concrètement, si *QUOI* a été vite expulsé, *QUI* a été maintenu, mais est fortement concurrencé par *lequel, dont* en français et *QUI que, que, que...* + adverbe en québécois. Sa résistance par rapport à *QUOI* a quatre raisons:

a) *QUI* est plus ambigu que *QUOI* sur le plan de la prédicativité dans sa morphologie (*QUI/qui* mais *QUOI/que*);

b) en tant qu'animé il est lié à certains cas indirects (*à qui, chez qui, pour qui*) tournant autour du "datif";

c) les prépositions qui introduisent ce "cas" n'ont pas toujours

### 3. Conflits dans le système

3.1 Mais tout système morphologique qui s'organise sur des critères variés est soumis à un moment ou à un autre à des faits contradictoires. Derrière des faits limpides apparaissent donc des zones d'ombre, résultats de pressions conflictuelles, qui font apparaître des normes différentes, susceptibles d'une interprétation historique, géographique ou sociale. Deux points dominant dans les faits que nous étudions, tant dans les interrogatives directes ou indirectes que dans les indéfinies: le conflit entre la prédicativité, l'inanimé et certaines fonctions. L'hétérogénéité des oppositions ou leur complexité, souvent signalée (animé / inanimé, sujet/objet, prédicatif/non prédicatif) n'a guère de pertinence. Les conflits et le déséquilibre sont au contraire du plus haut intérêt pour comprendre les développements du système en québécois ou dans le langage quotidien en France.

3.2 À travers l'histoire de *QUI/QUE/QUOI* en français, certains changements marginaux, localisés dans le temps et l'espace apparaissent, sans vraiment rompre le système ou s'y intégrer. D'autres faits au contraire sont durables et ont toujours entraîné des tentatives qui apparaissent comme des solutions momentanées à un problème permanent. Vu sous cet angle, un regard sur les grammaires, de l'ancien français du XVII<sup>e</sup> (Moignet, Ménard, Gougenheim, Haase) ou des articles plus spécialisés (Martin (1967);

---

d'équivalent prédicatif adverbial (*\*que...à, \*que...chez*);

d) le français a maintenu dans sa morphologie une série (qui tend à diminuer aussi) de "datifs" animés: *lui, y, autrui* (autrefois *li, celi, celui...*).

On a encore dans ces faits des relations complexes animé-cas-prédicativité.

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

Obenauer (1977)) fait vite apparaître les conflits constants. Estimant qu'ils sont à la source des divers changements et redoublements québécois, nous relevons les trois zones de trouble et de déséquilibre.

3.3 Les emplois interrogatifs sont visiblement de nature prédicative:

- (1) QUI, selon toi, viendra? ([+humain] / agent, sujet / prédicatif)
- (2) QUI vois-tu? tu vois QUI? ([+humain] / patient, objet / prédicatif)
- (3) QUI?

Pourtant l'emploi de *QUOI* y est difficile comme objet inanimé, ou agrammatical:

- (4) tu racontes QUOI? ([-humain] / patient, objet / prédicatif)
- (5) tu as appris QUOI?
- (6) QUOI de neuf as-tu appris?
- (7) QUOI tu fais là?

Il n'y a guère qu'en phrase elliptique ou infinitive que *QUOI* est naturel:

- (8) QUOI faire? (= Que faire?)
- (9) QUOI de neuf?

On y utilise donc *que*, pourtant inattendu:

- (10) Que fais-tu?

La forme prédicative attendue est écartée au profit de la forme non prédicative, entraînée par la conjonction de la fonction objet et du genre inanimé (Moignet, 1967, p. 92). Pour nous, il serait plus précis de dire que *QUOI* est trop prédicatif pour s'installer devant un verbe fléchi, prédicat de la phrase, ce qui entraîne un déséquilibre. Cela exclut *QUOI* de l'interrogation directe ou indirecte et des indéfinies.

3.4 La contrainte qui pèse sur le sujet inanimé n'est pas du même ordre, et surtout le problème a reçu une solution différente. *QUI*, sujet ou objet animé prädicatif est réfractaire à la fonction sujet inanimé (ce que le *qui* relatif accepte: *la pierre qui roule*): le lien naturel installé en langue entre l'agent et l'animé, interdit l'association agent [- animé]. *QUI* exclu, l'usage de *QUOI* (*QUOI t'a surpris?*) ou de *que* a été tenté. Moignet (1967, p. 91) explique le refus de *QUOI* par le fait de sa forte prädicativité: la fonction sujet ne supporte pas une trop forte prädicativité requise pour le prädicat verbal. L'explication peut paraître faible, mais c'est pourtant la seule, car il est clair que *QUOI* est facilement perçu comme sujet/agent quand il apparaît sans verbe (*quelque chose me chagrîne - QUOI donc?*). De plus, *QUI*, moins marqué sur le plan prädicatif que *QUOI*, peut accepter le statut de sujet prädicatif (*QUI mange?*). *Que* pour sa part, paraissait réservé à la fonction objet inanimé, à cause du lien objet-inanimé<sup>3</sup>. On voit toutes les tentatives (*Qui cache la fo-*

3. Les contre-exemples qui nous ont été proposés méritent discussion.

Pour *QUOI* sujet, on nous a proposé:

(i) *QUI* ou *QUOI* vous a fait cela?

Outre que la phrase me paraît bien agrammaticale (à moi comme à tous mes témoins), elle a bien sûr une explication syntaxique et sémantique, puisque *et* et *ou* sont aussi du ressort de la sémantique (logique ou non). L'alternance, l'exception et la coordination justifient en effet des formes prädicatives sujet:

(ii) *MOI* seul irai.

(iii) *MOI* et *TOI* irons.

(iv) *MOI* ou *TOI* devra venir.

Seuls donc des contextes sémantiques et syntaxiques précis justifient *QUOI* ou *MOI*... Quant à tirer la règle selon laquelle *QUOI* ou *MOI* en français sont des candidats pour la fonction sujet, il y a un pas.

Pour *que*, les faits sont semblables. On nous a proposé:

(v) *Que* crains-tu qui se passe?

Des apparences trompeuses semblent faire de *que* le sujet de "se passe". En réalité, il apparaît qu'en français *que* interroge sur l'objet, l'attribut du sujet (qu'est-il) et l'élément à droite du verbe

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

rêt? / *Que est à toi? / Quoi est à dire?*) échouer: *que* et *QUOI* sont trop marqués sur le plan de l'inanimé ou de la prédicativité pour s'imposer comme sujets. Finalement la solution retenue a été le décumul des fonctions dans la périphrase *qu'est-ce qui*, l'interrogatif *que* déclarant [- humain], le relatif *qui* déclarant le sujet.

3.5 Mais la solution du *que* ou *qu'est-ce qui*, solution *ad hoc*, à la rigueur acceptable en phrase interrogative directe ne l'est plus où ils sont nominalisateurs et interrogatifs ou indéfinis: la conjonction de deux fonctions a imposé une forme prédicative dans tout le système vers le XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi là où l'interrogation indirecte et la relative indéfinie à sujet ou objet [+ animé] disposent déjà de la forme prédicative attendue,

(11) J'aime QUI m'aime. / Qui cherche longtemps trouve.

(12) Je sais qui tu aimes. / Je sais qui tu es.

les équivalents inanimés ont eu à résoudre l'inconvenance de la non prédicativité, d'une périphrase spécifique de l'interrogation directe et de *QUOI*. La solution a été l'insertion du démonstratif.

(13) a. Que fais-tu?

b. Je sais *ce que* tu fais.

impersonnel, dont on ne peut dire qu'il est sujet sans argumentation:

(vi) Il se passe quelque chose + Que se passe-t-il?

Il faut prévoir, puisque *quelque chose se passe* est assez peu naturel, que le *qui* est en réalité à analyser comme un *que* + *il*, ce qui est constant depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.

(vii) Que crains-tu qu'il arrive?

En conséquence, de meilleures analyses sur l'impersonnel et les imbriquées s'imposent avant de faire de *que* un sujet inanimé! Avec ces arguments on peut éviter une discussion sur le rôle neutralisateur du *se* du point de vue de l'agent et du patient (*un vent se leva / il se leva un vent* et *il se lave des chemises / des chemises sont lavées*). Cette discussion ne serait pourtant pas déplacée (voir, *le rideau se lève*).



réponses à l'exigence d'unicité dans un système, qui pour résoudre trois cas d'espèces, tous liés à un conflit de prédicativité, avait recouru à trois solutions distinctes. On verra que c'est encore la prédicativité qui subira les contrecoups des innovations québécoises.

## 5. Le système en franco-québécois: description

Refusant l'idée de faire dériver un paradigme d'un autre paradigme en synchronie, nous posons que les sept paradigmes suivants sont concurrents au niveau du discours et sont le résultat de l'emploi du même système de langue. Seuls les paradigmes donnés en 5.8 peuvent être considérés comme dérivés par transformation (encore des raisons sémantiques ou pragmatiques expliquent-elles ces faits syntaxiques).

### 5.1 Paradigme *QUI, que, QUOI, qu'est-ce qui* (paradigme "classique")

cas directs	[+animé]	[QUI est là? QUI vois-tu? Tu vois QUI?
	[-animé]	[Qu'est ce qui roule? ?QUOI est arrivé? Que vois-tu? Tu vois QUOI? ?QUOI tu fais?
cas indirects		PREP + QUI/QUOI

Ce système est loin d'être le plus fréquent. En outre son emploi dans les interrogatives indirectes ou les relatives indéfinies est rare:

J'aime QUI tu aimes.  
Je sais QUI tu aimes.

\*QUI tu aimes, je l'aime.  
QUI tu aimes, je le sais.

QUI tu aimes viendra.

J'aime ce que tu aimes.

Ce que tu aimes, je l'aime.  
Ce que tu aimes, je le sais.

Ce que tu aimes reste.

Je sais à QUOI/à QUI tu rêves.

Kemp (1977) confirme bien l'emploi de *ce que* (*ske*) sans préciser qu'il s'agit de relatives glissées dans le paradigme.

5.2 PARADIGME *qui est-ce qui?* variantes phonologiques

Qui est-ce qui vient?	[kieski/kiski]
Qui est-ce que tu vois?	[kieskə/kiskə]
Qu'est-ce qui arrive?	[kɛski]
Qu'est-ce que tu vois?	[kɛskə] ou [kɛs]
PREP + QUI/QUOI est-ce que	

5.3 PARADIGME issu de 5.2 par des variations morphologiques (particulières au québécois, importantes dans notre hypothèse). Une forme /kɔ/ apparaît, concurrente de /kə/, et non prédicative: la neutralisation est notable.

Quoi est-ce qui fait ce bruit?	[kɔski]
Quoi est-ce que tu fais?	[kɔs(kə)]

5.4 PARADIGME *QUI qui*

QUI qui vient?	
QUI que tu regardes?	
?QUOI qui t'arrive?	[kɔki(?)]
QUOI que tu fais?	[kɔkə/kɛk(?)/kɛk]
PREP + QUI/QUOI + qui/que	

Ce paradigme est moins fréquent qu'en français (nous en verrons la raison). Lefebvre (1979) étudie ce paradigme précis dans le cadre de la grammaire générative, à partir d'une hiérarchisation des syntagmes nominaux (règles de réécriture du système  $\bar{X}$ ). L'alternance [kɔ/kə] est particulière. Semblable à 5.3 et 5.5, elle s'en écarte pourtant: [kɛk] pourrait être une marque de prédicativité et pas seulement un fait phonologique (voir 5.5, 5.6 où les faits diffèrent).

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

5.5 PARADIGME *qui c'est qui*

QUI c'est qui regarde?  
 QUI c'est que tu cherches?  
 QUOI c'est qui fait ce bruit? [kɔʁɛki/kɛʁɛki]  
 QUOI c'est que tu cherches? [kɔʁɛ(kə)/kɛʁɛ(kə)]  
 PREP + QUI/QUOI

## 5.6 PARADIGME issu de 5.5 par des variations morphologiques (voir 5.3).

Que c'est qui fait ce bruit? [kɛʁɛki/kɛʁɛki]  
 Que c'est que vous aimez dans l'hiver?  
 PREP + que c'est que/qui: De que c'est que vous parlez?

Le fait important est le passage de *QUOI* à *que* (inverse de 5.5) en vue de la même neutralisation [ɔ/ɛ/ə], [ɛ] étant commun.

5.7 PARADIGME *c'est QUI qui*

C'est QUI qui marche là?  
 C'est QUI que tu attends?  
 C'est QUOI qui fait ce bruit?  
 C'est QUOI que tu choisis?  
 C'est + PREP + QUI/QUOI + qui/que

5.8 PARADIGMES avec redoublement de *c'est*

- a) Qui est-ce que c'est qui parle?  
 Qui est-ce que c'est que tu grondes?  
 Qu'est-ce que c'est qui fait ce bruit? / QUOI est-ce  
 Qu'est-ce que c'est que tu cherches? / QUOI est-ce
- b) Qui c'est que c'est qui/que?  
 QUOI c'est que c'est qui/que?
- c) C'est QUOI c'est qui fait ça?  
 C'est QUI c'est qui parle?

Ces faits sont adéquatement résolus par des transformations syntaxiques, déclenchées par des faits sémantiques (présupposition, thématization, focalisation). Il n'y a pas, sur ces plans sémantiques, équivalence entre les paradigmes.

## 6. Interprétation des faits

6.1 Les problèmes posés par le système et ses normes d'usage sont variés.

Nous les sérions ainsi avec l'espoir de les résoudre ensemble:

1) Pourquoi le système posé en 5.1 (*QUI/QUE/QUOI / qu'est-ce que?*), stable en français standard et littéraire, mais hétéroclite, n'est pas le système québécois? Pourquoi le paradigme 5.4 (*QUI qui*), très fréquent en français populaire, n'est-il pas d'un usage généralisé?

2) Pourquoi tant de paradigmes concurrents, si l'on insère les faits morphologiques (*QUOI/que*)? Leur nombre est troublant et certains sont fort utilisés, d'autres non.

3) Pourquoi certains paradigmes ont-ils gardé l'opposition *QUOI/que*, d'autres non?: 5.1 (*QUI/que/QUOI*), 5.4 (*QUI qui*), 5.7 (*c'est QUOI qui*) l'ont gardé; les paradigmes fréquents pourtant l'ont neutralisé (5.2 et 5.3: *qu'est-ce qui/quoi est-ce qui*; 5.5 et 5.6: *quoi c'est qui / que c'est qui* et leurs correspondants en 5.8). La raison est-elle sémantique ou morphologique?

4) Pourquoi les redoublements de *QUI/que/quoi* et de *c'est* sont-ils très fréquents<sup>4</sup>?

Peut-on espérer qu'une bonne hypothèse posée en termes de diachronie structurale, tenant compte des données morphologiques et sémantiques vien-

---

4. Une autre question est ici négligée: elle concerne l'élision du *que* souvent posée comme phonologique. Il nous apparaît encore que le fait n'est que sémantique. Une fois posé la forme /kɛs/ ou /kəs/ qui déclare l'inanimé, elle est adéquate telle quelle pour la fonction objet. Dans tous les autres cas *qui* ou *que* se maintient:

[kɔskə/kɔs]  
[kiskə/\*kis]

C'est une autre preuve du lien inanimé → objet.

dra à bout de tous ces faits... *et quibusdam aliis?* Les explications sociologiques, historiques partielles, syntaxiques (règles de réécriture ou transformations déclenchées arbitrairement de toute façon) ne peuvent guère que constater les variations.

6.2 Revenons donc à une perspective historique de la systématique. Après maints tâtonnements du XI<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle, le français est parvenu à résoudre les cas où son système était d'un emploi difficile. Maintenant pour des raisons internes (solutions adéquates) ou externes (scolarisation, imposition d'une norme de classe, ce qui est probable au point de vue du français réel (Al, 1975), ce système est nettement hétérogène et contredit l'idée même qu'on se fait d'un système (Bonnard, 1961, p. 241). Nous l'avons inscrit en entier sous 5.1 pour manifester cette évidence. En recourant à des périphrases indiquant la présupposition, et en utilisant un antécédent démonstratif qui fait des interrogatives indirectes et des indéfinies de vraies relatives, la morphologie brise ce que l'ancien système de *QUI/que/QUOI* rendait évident: l'homogénéité sémantique des interrogatives directes, indirectes et des indéfinies. Ces solutions, à l'analyse, apparaissent boiteuses et *ad hoc*: le problème de l'inanimé prédicatif a reçu deux solutions différentes dans les interrogatives directes (*qu'est-ce qui?/que?*). Dans les indéfinies ou interrogatives indirectes, les cas n'étant pas parallèles, une troisième solution apparaît: dédoublement de fonction de *que* par insertion d'antécédent. Il est vrai que cela permet de retrouver moins isolé le *que* non prédicatif de l'objet inanimé: mince consolation puisque le système unique des formes toniques est devenu "quadriforme", sans compter les exceptions justifiées!

Parties conflictuelles

\*QUOI fais-tu?

\*QUI/que/QUOI fait ça?

\*J'aime que/QUOI tu fais.

\*Je sais que/QUOI tu fais.

Nouveautés intégrées

Que fais-tu?

Qu'est-ce qui fait ça?

J'aime ce que tu fais.

Je sais ce que tu fais.

Parties maintenues

QUOI faire? Tu fais QUOI?

QUOI de neuf?

Je sais QUOI faire.

6.3 Ce système était menacé de l'intérieur, dès le début, en raison de ses déficiences et il a été amélioré de deux manières, bien éloignées, mais déjà disponibles, soit par un redoublement du paradigme *QUI/que/QUOI*, soit en généralisant le paradigme *qui est-ce qui*. Cela n'ira pas sans conséquence pour la prédicativité, la présupposition, la relation interrogative directe ou indirecte et les indéfinies.

6.3.1 Solution n° 1: le paradigme *QUI que* (5.4). Cette solution était déjà retenue dans le cas de la relative indéfinie généralisante (ou concessive):

(17) QUI que tu sois, tu es le bienvenu.

(18) QUOI que tu fasses, tu es perdu.

Elle utilisait la forme prédicative apte à signifier la virtualité ou la généralité pour déclarer le trait [ $\pm$  humain] et la forme non prédicative pour indiquer la fonction. Il s'agit donc d'une relative avec antécédent

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

virtuel. Cette technique n'est pas sans rappeler *ce que/celui qui* dans les interrogatives indirectes. Elle n'a cependant pas pu s'imposer dans tous les cas: *QUI qui* est remplacé par *quiconque*. La virtualité ou l'indéfinition, momentanée caractéristique de l'interrogation, était susceptible du même traitement. Il en est résulté un paradigme bien équilibré, valable pour l'interrogation directe et indirecte.

QUI est là?	Je sais/demande QUI est là.
QUI que tu vois?	Je sais/demande QUI que tu vois.
QUOI que tu fais?	Je sais/demande QUOI que tu fais.
?QUOI qui arrive?	?Je sais/demande QUOI qui arrive.

Ces faits sont adéquatement étudiés par Bonnard (1961, p. 179). Toutes les unités du paradigme n'ont pas le même degré de naturel en français ou en québécois, mais toutes apparaissent, contrairement à l'indéfini. En y voyant un interrogatif suivi d'un relatif, on explique l'absence d'inversion et les cas comme *qui que tu es?* puisque *que* est la forme normale du relatif attribut.

Pourtant ce paradigme a résisté à l'emploi dans les indéfinies. On ne trouve guère:

*J'aime QUI que tu aimes.		J'aime QUI tu aimes / ceux que tu aimes.
*J'aime QUI qui est là.		J'aime QUI m'aime / celui qui m'aime.
*Je crois QUOI que tu dis.	mais	Je crois ce que tu dis.
*Je vois QUOI qui est arrivé.		Je vois ce qui est arrivé.

Il est remarquable que ce paradigme n'a pu s'imposer dans ces indéfinies, quand il réglait si bien les problèmes ailleurs. La forte prédictivité de *QUOI* a encore gêné dans ces tournures, et le français y a finalement maintenu *QUI/ce qui/ce que*. Solution partielle donc, écartée en québécois: elle est en conflit avec la solution globale du problème de la prédictivité.

6.3.2 Solution n° 2: le paradigme *qu'est-ce qui*. Une fois *qu'est-ce qui* installé en langue comme sujet inanimé, le paradigme (qui marquait la pré-supposition pesant sur le prédicat) s'est généralisé, sans marquer la pré-supposition. Il est donc un équivalent sémantique et fonctionnel de *QUI*, *QUI qui...* Mais ce n'est pas seulement en interrogation directe qu'il va se généraliser en québécois: les emplois en interrogative indirecte et en indéfinie apparaissent aussi:

Qui est-ce qui vient?  
 Je demande qui est-ce qui vient.  
 Je choisis qui est-ce qui vient.

Qu'est-ce que tu vois?  
 Je demande qu'est-ce que tu vois.  
 Je choisis qu'est-ce que tu vois.

Qu'est-ce qui arrive?  
 Je demande qu'est-ce qui arrive.  
 Je choisis qu'est-ce qui arrive.

Qu'est-ce que tu fais?  
 Je demande qu'est-ce que tu fais.  
 Je choisis qu'est-ce que tu fais.

À QUOI est-ce que tu penses?  
 Je demande à QUOI est-ce que tu penses.  
 \*Je choisis à QUOI est-ce que tu penses.<sup>5</sup>

À QUI est-ce que tu penses?  
 Je demande à QUI est-ce que tu penses.  
 \*Je choisis à QUI est-ce que tu penses.

Solution adéquate donc qui rend homogène le domaine de *QUI/QUOI* sans antécédent sans les conflits de l'ancien français. Pourtant un problème apparent de prédicativité surgit, à résoudre en interrogeant tout le système: *qu'est-ce qui* > *QUOI est-ce qui* [kɔski].

---

5. La grammaticalité de ces phrases exige que le nominalisateur joue le même rôle dans la proposition subordonnée que la subordonnée par rapport à la principale. Ainsi:  
 (i) Je me suis assis sur qu'est-ce que tu t'es assis.

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

6.3.3 Pendant que le paradigme *qui est-ce qui* de l'interrogation directe s'installait dans les interrogations indirectes, la tournure de l'interrogation indirecte présupposée (en ancien français: "et savez que ce est que vos m'avez otroié") faisait le mouvement inverse et proposait une solution aussi adéquate pour le système entier, concurrente du système avec inversion, et équivalente:

Qui c'est qui m'aime?  
 Je sais qui c'est qui m'aime.  
 J'aime qui c'est qui m'aime.

QUOI c'est que tu cherches?  
 Je sais QUOI c'est que tu cherches.  
 J'aime QUOI c'est que tu cherches.

QUI c'est que tu regardes?  
 Je sais QUI c'est que tu regardes.  
 J'aime QUI c'est que tu regardes.

QUOI c'est qui fait ce bruit?  
 Je sais QUOI c'est qui fait ce bruit.  
 J'aime QUOI c'est qui fait ce bruit.

Ici encore le problème de prédicativité est posé, *QUOI* [kɔ] est en effet souvent remplacé par *que*: mouvement inverse pour une même neutralisation.

6.3.4 Arrivé à ce point, un problème se pose: ces anciennes tournures marquant la présupposition semblent indiquer des degrés dans la présupposition (prédicat connu) ou la thématization (thème, sujet connu). Elles ne sont donc pas sémantiquement équivalentes. Mais une nouvelle tournure marquée devait apparaître pour combler le manque dans les tournures à forte présupposition, thématization, ou focalisation. D'où:

- a) C'est QUOI que tu fais aujourd'hui? (5.7)  
 C'est QUOI qui bouge?  
 C'est QUI qui bouge?  
 C'est QUI que tu regardes?
- b) Qui est-ce que c'est qui parle? (5.8a)  
 Qu'est-ce que c'est qui fait ce bruit?

- c) Qui c'est que c'est qui...? (5.8b)  
 Quoi c'est que c'est qui...?
- d) C'est qui c'est qui...? (5.8c)  
 C'est quoi c'est qui...?

6.4 L'insertion de *c'est* dans les tournures retenues en québécois a donc entraîné des nouvelles créations avec redoublement de *c'est* (*c'est que/que c'est*). On pouvait s'en douter. Mais elle a eu aussi d'autres conséquences, inattendues, qui ont eu pour effet de brouiller le lien morphologie-prédicativité. Il existe en effet 1) des paradigmes où *que=QUOI* (*QUOI > que*, ou *que > QUOI*) 2) d'autres où la neutralisation ne s'opère pas (*C'est QUOI qui bouge? - \*C'est que qui bouge?*) 3) un principe d'équivalence *QUOI* [kɔ] = *que c'est/qu'est-ce* 4) une résistance par /kɛ/ dans *QUOI + que*. L'approche phonologique ne résout rien aux problèmes, puisque le changement n'est pas spontané mais conditionné. Le fait est morpho-syntaxique (ou sémantique: résistance dans les formes présupposées et focalisées?). En conséquence, il faut considérer que là où *c'est/est-ce* suit *que/quoi* la prédicativité n'est plus requise, ou parce que *c'est/est-ce* l'indiquent, ou encore parce que la fonction sujet/attribut de *que* répugne à la prédicativité. Il y a, même après préposition, l'équivalence *que + c'est / est-ce = QUOI*. Cette équivalence est visualisable:

QUOI que	mais	*que que
quoi c'est que		que c'est que
c'est QUOI que		*c'est que que
qu'est-ce que		quoi est-ce que
de quoi c'est que		de que c'est que

ou encore

QUOI [kɔ] que = quoi c'est que = que c'est que = qu'est-ce que =  
 quoi est-ce que.  
 de QUOI que = de qu'est-ce que = de quoi est-ce que = de quoi c'est  
 que = de que c'est que.

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

6.5 La neutralisation, d'apparence phonologique, est donc orientée et justifiable. Une fois acceptée cette équivalence dans le système, de nombreux faits troublants s'éclairent, qui pour nous confirment la réalité mentale du système (exemples inspirés de Lessard (1978); voir aussi Kemp (1978, p. 55).

- (19) Pour quoi c'est faire? = pour QUOI faire  
= pour que c'est faire
- (20) Je me demande à qui c'est parler. = à QUI
- (21) Je ne sais pas quoi c'est faire. = QUOI [kɔsɛ/kɛsɛ/kəsɛ]
- (22) Je ne sais pas qui c'est inviter. = QUI
- (23) Je me demande où c'est aller. = OÙ (\*où que aller)

L'infinitif exige en effet la prédicativité, et les marques de prédicativité mises en place dans les interrogatives directes, indirectes et les indéfinies apparaissent, rapprochant l'infinitif du système général. Les particularités du verbe à l'infinitif sont ainsi explicables, là où *que/qui* sont exclus. Ailleurs, la situation est la même, et on peut entrevoir des solutions pour les particularités suivantes:

- 1) QUOI c'est? = QUOI? (en français standard)  
 QUOI ça? = QUOI?  
 QUI ça? = QUI?  
 OÙ ça? = OÙ?  
 COMMENT ça? = COMMENT?
- 2) Des tournures avec *que* omis où *que c'est* = QUOI: *que c'est on ferait*, la nouvelle forme prédicative n'exigeant plus le redoublement.
- 3) La libération de QUOI du système peut sans doute justifier son statut sémantique particulier dans *de QUOI*: *ça me fait de QUOI, c'était de QUOI de possible* (Corpus Beauchemin-Martel, IV, p. 212). *De QUOI* signifie *quelque chose* et est partitif indéterminé. Voir aussi *de QUOI!*,

exclamatif.

4) Les problèmes généraux qui concernent l'évolution ou des relatives (*à qui que, à qui est-ce que*) ou d'autres interrogatives (*lequel que, lequel est-ce que*) (Hirschbühler, 1979, p. 53).

6.6 Il n'est pas douteux que ces faits sont reliés en diachronie des systèmes. Il nous appartiendra de montrer que les fonctions internes dans la phrase, la prédicativité et la nominalisation, longtemps liées, ont été disjointes dans l'entier du vaste système évoqué. Il est probable que le même mouvement de disjonction explique les autres faits dans les relatives ("la fille que je sors avec") (Lefebvre et Fournier, 1978), ou des circonstancielles (*quand que, comme que*).

En somme tous ces faits convergent et en bonne méthode, ils ne sont pas explicateurs l'un de l'autre. Tous relèvent d'un même mouvement de résistance au cumul des fonctions et de la prédicativité qui y est attachée, pas toujours convenante, ou qui doit être au contraire marquée. A bien y regarder, on voit que les changements historiques en français dans les relatives-interrogatives-exclamatives, le pronom personnel, les circonstancielles, les démonstratifs et même les possessifs ont résolu les mêmes conflits profonds (voir *je/moi, que/lorsque, ces/ceux, mon/mien...*) liés à la prédicativité.

## 7. Conclusion

Après ce tour d'horizon, nous résumons ainsi nos explications:

a) Le système français de l'interrogatif-indéfini possédait, de par la nature même de ses fondements, des points de conflits dans certains em-

## ESSAI D'EXPLICATION DE QUELQUES REDOUBLEMENTS EN SYNTAXE DU QUÉBÉCOIS

plais ([± humain] / [± prédicatif] / [± agent]).

b) Les solutions partielles ont momentanément empêché mais aussi finalement inspiré des solutions générales: soit redoublement en interrogation directe puis indirecte mais non dans les indéfinies (solution surtout français), soit usage des tournures marquant la présupposition, issues de l'interrogation directe ou indirecte (solutions du québécois, valable pour toutes les interrogatives et les indéfinies).

c) Cette solution a eu trois conséquences liées:

- *C'est/est-ce* deviennent marques de prédicativité quand ils suivent *QUI, que*.

- L'opposition *QUOI/que* peut alors être neutralisée sur le plan morphologique (cependant *QUOI* garde ailleurs son statut prédicatif: *QUOI que, c'est QUOI que; de QUOI* y compris avec les infinitifs (*QUOI faire? Que c'est faire?*)).

Les tournures avec *c'est/est-ce* ayant perdu leur statut sémantique pour une fonction morpho-syntaxique, de nouvelles tournures apparaissent où *c'est* est redoublé pour combler ce manque dans les marques de présupposition.

Jean-Marcel Léard  
Université de Sherbrooke

## RÉFÉRENCES

- AL, B.P.F. (1975) *La notion de grammaticalité en grammaire générative-transformationnelle: Etude générale et application à la syntaxe de l'interrogation directe en français parlé*, Presses de l'Université de Leyde.
- BONNARD, H. (1961) "Le système des pronoms "qui que quoi" en français", *Le français moderne*, vol. 29, p. 168-182 et 241-251.
- DANJOU-FLAUX, N. et A.M. DESSAUX (1976) "L'interrogation en français: données linguistiques et traitements transformationnels", dans J.C. CHEVALIER, *Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- HIRSCHBÜHLER, P. (1979) *The Syntax and Semantics of Wh-Constructions*, Indiana University Linguistic Club (p. 152-154 pour le franco-québécois)
- KEMP, W. (1979) "L'histoire récente de *ce que*, *qu'est-ce que* et *qu'osque* à Montréal: trois variantes en interaction", dans *Le français parlé: études sociolinguistiques*, Edmonton (Current Inquiry into Language and Linguistics n° 30).
- LÉARD, J.-M. (1978) "Essai d'explication de quelques faits de morphologie du québécois", *Travaux de linguistique québécoise*, n° 2.
- LEFEBVRE, C. (1979) "La structure des questions avec mots Wh en français: une variable syntaxique", communication présentée au colloque NWAWE 8 à l'Université du Québec à Montréal. (En cours de publication sous le titre "The double situation of questions in French: a case of syntactic variation" dans les *Actes du Colloque*).
- LEFEBVRE, C. et R. FOURNIER (1978) "Les relatives en français de Montréal", dans *Syntaxe et sémantique du français*, Cahier de linguistique n° 8, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec.
- LESSARD, D. (1978) "Les formes complexes dans les constructions interrogatives" (inédit), communication présentée au Congrès de l'ACFAS, Ottawa.
- MARTIN, R. (1967) "Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif QUI/CUI//QUE/COI en ancien français", *Tra li li*, vol. 6, n° 1.
- MOIGNET, G. (1967) "Le système du paradigme QUI/QUE/QUOI", *Tra li li*, vol. 6, n° 1. (Réédité dans *Etudes de psychosystématique française*, Paris, Klincksieck, 1974.)
- OBENAUER, H.G. (1977) "Syntaxe et interprétation: *que* interrogatif", *Le français moderne*, vol. 45, n° 4.

## CORPUS

- BEAUCHEMIN-MARTEL (1978) *Echantillon de textes libres, IV*, Université de Sherbrooke.